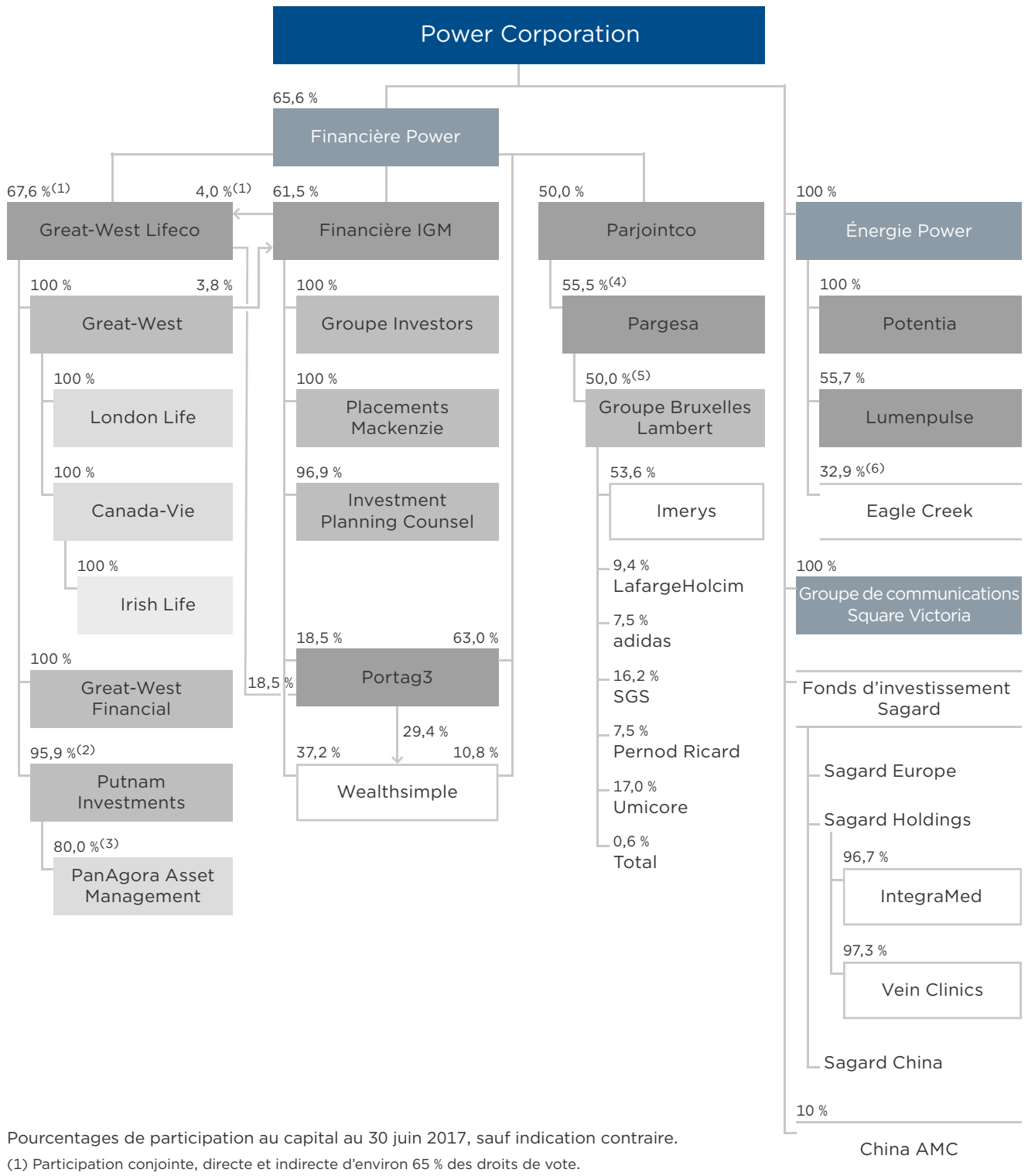


Organigramme



Pourcentages de participation au capital au 30 juin 2017, sauf indication contraire.

(1) Participation conjointe, directe et indirecte d'environ 65 % des droits de vote.

(2) Représente 100 % des droits de vote.

(3) Représente les droits de vote.

(4) Parjointco détenait 75,4 % des droits de vote dans Pargesa.

(5) Pargesa détenait 51,8 % des droits de vote dans Groupe Bruxelles Lambert.

(6) Power Corporation détient une participation de 60 % dans Power Energy Eagle Creek, qui détient une participation de 54,8 % dans Eagle Creek Renewable Energy.